

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE

DATE : 18/06/2020

REFERENCE : MARS N°2020_58

OBJET : Retour à la normale dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD, USLD et résidences autonomie)

Pour action

☒ Etablissements hospitaliers

☐ SAMU / Centre 15

Service(s) concerné(s) :

Pour information

☐ DGOS

☒ ARS

☐ SpF

☐ DGCS

☒ ARS de Zone

☐ ANSM

☐ Autre :

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint une fiche relative au retour à la normale dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD, USLD et résidences autonomie).

La fiche est en ligne sur le site du Ministère des solidarités et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/deconfinement-retour-normale-etablissements-hebergement-pa-covid-19.pdf>

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé